

Très signalé : Dotation Horaire Globale (DHG)

Quelques remontées des établissements sont inquiétantes, il est primordial de vérifier dans un premier temps si votre dotation respecte les « textes officiels ». Vous trouverez sur notre Espace [Réforme / DHG](#) tous les outils pour recalculer cette dotation.

N'hésitez pas à nous contacter s'il y a besoin de plus d'informations ou pour animer une Heure d'information syndicale sur la DHG.



31 janvier 2019

Professionnel : Le Snuep dénonce le mépris du ministère

"Une fois encore, sous ce ministère, les professeur·es de lycée professionnel, ces fameux « autres enseignant·es » de la campagne télévisuelle du ministre, sont fortement attaqué·es", écrit le Snuep-Fsu. Le syndicat vise le rapport de l'Inspection sur la gestion des enseignants récemment publié. "Les auteurs du rapport écrivent explicitement que si trois conditions sont respectées, le service des PLP pourrait être « adapté à une organisation du temps des élèves [de lycée professionnel] qui est fortement annualisée » précisant que ce n'est pas le cas pour les professeur·es certifié·es car leurs élèves ont un emploi du temps hebdomadaire. Les trois conditions seraient : la participation des acteurs aux évolutions, leurs capacités à comprendre et à adhérer aux évolutions et enfin, la reconnaissance et la considération accrue pour les chefs d'établissement en tant que premier responsable des ressources humaines". Le Snuep réagit contre l'annualisation en montrant ce qu'elle implique. "Le SNUEP-FSU rappelle que l'organisation du temps des élèves reste très majoritairement hebdomadaire. Affirmer le contraire c'est répondre à un objectif d'annualisation du service des professeur·es de lycée professionnel pour qu'ils·elles interviennent auprès des apprenti·es et n'assurent plus le suivi des périodes de formation en milieu professionnel."

Le communiqué « Mépris du travail des PLP » [sur le site du SNUEP National](#) / [Sur ce rapport](#)

Stage SEGPA : jeudi 28 mars 2019

La FSU avec le SNUEP-FSU, le SNUIPP-FSU, le SNES-FSU et le SNEP-FSU organise un stage de formation sur les SEGPA, le jeudi 28 mars à Parentis.

Vous trouverez sur [notre site](#) le modèle de lettre à déposer au secrétariat de votre établissement avant le vendredi 15 février 2019.

Stage national : « Les programmes d'enseignement général.

Quelles évolutions de programmes avec la réforme de la voie professionnelle ? »

Ce stage se déroulera le **14 mars** au SNUEP-FSU, **38 rue Oudiné, Paris 13**. Il est ouvert aux **Militant·es SNUEP-FSU qui enseignent des matières d'enseignement général selon le sens donné par le Conseil Supérieur des Programmes (CSP) : Lettres/HG, Lettres/LV, Maths/Sciences, Arts, mais aussi PSE, Eco-Droit et Eco-Gestion.**

Compte rendu CTSD 33 du 31 Janvier 2019

Le CTSD de la Gironde s'est tenu le 31 janvier faisant suite au CTA du 21 janvier. Les élus ont dénoncé le manque de moyens dans le second degré au regard des effectifs, l'imposition de la 2^{ème}HSA et constaté que les réformes successives entraînent des diminutions de moyens et dégradent les conditions de travail des élèves et des enseignants.

Les LP voient leur DGH diminuée en raison d'une baisse d'élèves, mais c'est également la conséquence de la mise en place des nouvelles grilles horaires annexées à la rénovation de la voie professionnelle. Dans cette dotation il est acté une diminution des heures d'enseignements élèves, une mise en place des AP sans attribution d'heures pour un dédoublement de division, une budgétisation des 3H pour le chef d'œuvre prévue tardivement et dont il faudra surveiller le reversement.

Les SEGPA du département ne sont pas épargnées par cette austérité puisqu'elles se voient amputées de 300H d'enseignements avec pour conséquences des regroupements ou des suppressions en champs professionnels. Nous rappelons que les DGH SEGPA sont bien identifiées dans les dotations globales des collèges.

Le train de la réforme est en marche, après l'attelage du wagon collège puis celui du lycée voici celui du LP.

Pétition : Les SEGPA pour la réussite de toutes et tous : non aux baisses de dotations !

<https://www.change.org/p/mme-la-rectrice-de-l-acad%C3%A9mie-de-limoges-les-segpa-pour-la-r%C3%A9ussite-de-toutes-et-tous-non-aux-baisses-de-dotations>

Projet de loi pour une "école de la confiance"

Quelques articles de ce projet de loi suscitent beaucoup de critiques et commentaires. On se limite ici aux premier et sixième articles:

L'article 1 vise à inscrire dans la loi une obligation de réserve qui n'existe pas aujourd'hui. L'étude d'impact de ce projet de loi précise qu'il en ira par exemple ainsi lorsque *"des personnels de la communauté éducative chercheront à dénigrer auprès du public par des propos gravement mensongers ou diffamatoires leurs collègues et de manière générale l'institution scolaire. Ces dispositions pourront également être utilement invoquées par l'administration dans les cas de violences contre les personnels de la communauté éducative ou d'atteintes au droit au respect de leur vie privée, notamment par le biais de publications sur des réseaux sociaux"*.

Invité le lundi 7 janvier sur France Culture, le ministre a annoncé que l'article 1 du projet de loi allait « évoluer » pour qu'il soit sans « ambiguïté ». Mais malheureusement, et à part un amendement qui intègre « les droits et les obligations des fonctionnaires, la commission de la culture et de l'éducation de l'Assemblée a maintenu le texte.

La FSU a exprimé son profond désaccord quant à l'intention politique de restreindre le droit d'expression des personnels.

L'article 8 concerne les expérimentations dans le système éducatif. Il portait deux points. Le premier envisage de faciliter l'entrée dans l'école des expérimentations soutenues par le ministre comme Agir pour l'Ecole et le deuxième concerne l'expérimentation de nouvelles organisations des services enseignants.

Ce deuxième volet de l'article 8 vise à "étendre la répartition du service d'enseignement sur l'ensemble de l'année scolaire". Ce qui remet en question le nombre d'heure hebdomadaire. Le ministre a précisé que ce n'est pas son objectif, mais le texte laisse la porte ouverte à l'annualisation des services des enseignants.

Comité technique ministériel (CTMEN) du 30 janvier 2019 :

2^{ème} heure supplémentaire non refusable

Le CTMEN a rejeté à l'unanimité le projet de décret qui instaure "une 2^{nde} heure supplémentaire hebdomadaire non refusable pour les enseignants du 2nd degré". Ce refus unanime obligera le ministère à intégrer, de nouveau, ce point dans l'ordre du jour d'un prochain CTM.

Indemnité ZEP

Le CTM a voté à l'unanimité la prolongation d'un an la clause de sauvegarde bénéficiant aux personnels exerçant dans les lycées qui étaient classés ZEP ou Eclair pendant l'année scolaire 2014-2015.

Extraits de la déclaration de la FSU

« Dans la voie professionnelle, la mise en concurrence de la voie scolaire et de l'apprentissage, les secondes "familles de métiers", la réforme du bac Gestion Administration sont autant de mesures qui font peser de graves menaces sur les conditions de travail des personnels et sur la capacité de l'éducation nationale à répondre à la demande en matière de formation professionnelle initiale. La FSU n'aura de cesse de rappeler son attachement à l'enseignement professionnel public sous statut scolaire seul à même d'offrir des formations équilibrées, diplômantes, qualifiantes et accessibles sur l'ensemble du territoire.

[....., nous aimerions savoir quand sera publiée la modification statutaire devant permettre d'attribuer des reliquats de réductions d'ancienneté non attribuées pour les échelons 6 et 8 de différents corps de personnels enseignants. En effet, cette question a été traitée lors du CTM du 10 juillet dernier et il y a maintenant urgence à sa publication car les CAP d'avancement d'échelon vont se tenir dans peu de temps. »

Du nouveau concernant la fusion des rectorats

"J'ai pris la décision de ne pas fusionner les rectorats", déclare le ministre de l'Éducation nationale, le 31 janvier 2019, devant la commission des affaires culturelles et de l'éducation de l'Assemblée. Jean-Michel Blanquer explique qu'il a pris finalement cette décision après avoir "écouté les acteurs et être allé sur le terrain". "Chaque fois que ce sera pertinent, les services au sein des rectorats pourront avoir une échelle régionale", précise le ministre qui attend "un travail plus poussé" entre les rectorats. Il annonce aussi la création de postes de vice-chancelier. A suivre...

3^{ème} prépa métier

Le texte sur les arrêtés grilles horaire passera au CSE début mars. Nous avons la confirmation de la mise en œuvre de ces nouvelles classes à la rentrée 2019.

Lors des travaux du CTA du 21 janvier 2019 nous avons soulevé le point concernant la dotation des 3^{ème} « prépa-métiers », puisque les documents parlaient encore de 3^{ème} prépa pro. Nous avons demandé ce qu'il adviendrait de cette dotation après la publication des nouvelles grilles. M. Macé, secrétaire général adjoint a précisé que les nouvelles grilles seraient appliquées donc avec sûrement des dotations revues.

Mobilisation du 5 février !

La FSU33 appelle à la manifestation qui débute à 11h30 place de la République à Bordeaux.